

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 3 mai 2019 à 13 h

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 2 mai 2019

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal est convoquée, à la demande de la mairesse de Montréal, conformément à l'article 46 de la *Loi sur la sécurité civile*, pour le vendredi 3 mai 2019, à 13 h, à la salle du conseil, de l'édifice Lucien-Saulnier, situé au 2^e étage du 155, rue Notre-Dame Est. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

Le greffier de la Ville Yves Saindon, avocat



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 3 mai 2019

à 13 h

Veuillez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du vendredi 3 mai 2019.



Assemblée extraordinaire du conseil municipal du vendredi 3 mai 2019

ORDRE DU JOUR

01 - Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 - Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 - Ordre du jour et procès-verbal

Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

80 - Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation

30 – Administration et finances

30.01 Service du greffe, Direction

Renouvellement de l'état d'urgence renouvelé une première fois le 28 avril 2019



ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

80 - Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation

Article 30.01

Renouvellement de l'état d'urgence renouvelé une première fois le 28 avril 2019

Aucun document ne sera livré.